

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AGUESSAC

SEANCE DU 05 JUIN 2026

| AFFERENT AU CONSEIL MUNICIPAL | EN EXERCICE | QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION |
|-------------------------------------|-------------|---|
| 15 | 15 | 15 |

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 18 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anne PAILHAS, Maire.

Présents : A. PAILHAS, M. RAUX, V. TOUTAIN, M. VILLANO, B. LACOMBE, S. CAYLUS, S. DESFRAY, M. ALCOUFFE, Ph. ROUSSE, C. GAUD, D. GRIBAL

Absents ayant donné procuration :

D. MAURY à B. LACOMBE
N. JUAREZ à A. PAILHAS
Ch. SALESSE à M. VILLANO
J. MICHALET à Morgan RAUX

OBJET : ELECTION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU SCRUTIN MARJORITAIRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Morgan RAUX

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire ministérielle n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°12-2026-05-11-00005 pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Colette GAUD, M. Bernard LACOMBE, M. Morgan RAUX, Mme Maréva VILLANO. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- MICHALET Jacques
- ROUSSE Philippe
- VILLANO Maréva

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Jacques MICHALET 15 voix
- M. Philippe ROUSSE 15 voix
- Mme Maréva VILLANO 15 voix

M. Jacques MICHALET, M. Philippe ROUSSE et Mme Mavéra VILLANO ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- MAURY Dominique
- TOUTAIN Valérie
- ALCOUFFE Maud

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Dominique MAURY 15 voix
- Mme Valérie TOUTAIN 15 voix
- Mme Maud ALCOUFFE 15 voix

M. Dominique MAURY, Mme Valérie TOUTAIN et Mme Maud ALCOUFFE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Anne PAILHAS



